Liège, janvier 2018

Monsieur le Ministre wallon du Patrimoine,
Monsieur le Directeur général du Service Public de Wallonie,
Monsieur le Bourgmestre de Liège,

Nous, citoyens de Liège, nous vous demandons avec insistance de bien vouloir placer l'ancienne tour de Dentisterie de Liège, sise sur le site de Bavière (Ville de Liège), sur la liste de sauvegarde patrimoniale. **Le Code wallon du Patrimoine, dans son édition d'avril 2017 coordonnée par la Direction juridique, des recours et du contentieux (service juridique) de la DGO4.** *permet en son article 193.4, aux citoyens d'intervenir pour protéger un bien pendant douze mois.*
Nous, citoyens de Liège, vous demandons d'inscrire la tour sur une liste de sauvegarde afin d'étudier sereinement la possibilité d'intégrer un centre d'art dans le projet global de Bavière.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2018, persuadés que nous sommes que, fort de ce soutien populaire, vous protégerez ce monument de notre patrimoine.

NOM	PRENOM	ADRESSE DU DOMICILE LEGAL	SIGNATURE	E-MAIL (facultatif)